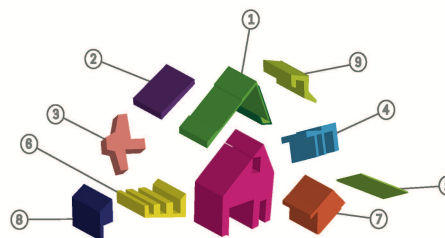


PRESENTATION AUX ECOLES D'ARCHITECTURE ET D'INGÉNIEURS

PRIX 2020 - 13ÈME ÉDITION

PRIX
PRIX DES
ESPOIRS DE
L'ARCHITECTURE
BNP PARIBAS REAL ESTATE



DIRECTION DÉVELOPPEMENT DURABLE/RSE



**BNP PARIBAS
REAL ESTATE**

L'immobilier d'un monde qui change

POURQUOI UN CONCOURS DES ESPOIRS DE L'ARCHITECTURE ?

BNP PARIBAS REAL ESTATE organise ce concours chaque année depuis 2008 et souhaite ainsi :

- Associer à ses actions de mécénat en faveur de l'architecture et des jeunes talents de demain, **une action de soutien destinée aux jeunes.**
- Faire réfléchir et sensibiliser les étudiants en architecture **aux problématiques actuelles de l'architecture**, notamment en terme de développement durable.
- Favoriser **les synergies entre ces étudiants et les professionnels du secteur** (en dehors du cadre scolaire).



SUJET 2020

BIO MIMÉTISME ET IMMOBILIER :

COMMENT APPRENDRE DU VIVANT POUR RÊVER ET TRANSFORMER LA VILLE ?

Dans un contexte de profondes mutations environnementales, économiques et sociales, renforcées par la crise sanitaire inédite que nous traversons, il est plus que jamais urgent de penser et concevoir des bâtiments durables, résilients, réversibles, inclusifs. Et si le vivant, qui a démontré sa capacité à s'adapter, devenait une source d'inspiration pour atteindre cet objectif ? En quoi le biomimétisme peut-il apporter une réponse concrète aux défis environnementaux et sociaux d'une ville de plus en plus dense (80% de la population en 2050) ? Comment en appliquer les principes à l'immobilier ? Quelles solutions la nature peut-elle inspirer pour concevoir, rénover et occuper des bâtiments peu émissifs en gaz à effet de serre et résilients, lutter contre leur obsolescence, préserver le confort et le bien-être des usagers tout en restant inclusifs ?

- Les candidats proposeront un projet immobilier neuf ou existant, situé en milieu urbain dense.
- Une attention toute particulière sera portée à l'approche biomimétique ou bio inspirée du bâtiment, à sa capacité de résilience et d'adaptabilité, mais aussi à ses performances (énergies, sécurité, confort d'usage, organisation spatiale...), à la sobriété tant au moment de la construction que de l'exploitation (choix des matériaux, économie de ressources locales, énergies gratuites, utilisation des rétroactions, recyclage/ réemploi, développement de coopérations...) et à son intégration dans son environnement.
- Le rendu attendu comportera une proposition architecturale et programmatique ainsi qu'une vision du fonctionnement du bâtiment dans la durée.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

BNP Paribas Real Estate adresse son appel à concourir à tous les étudiants inscrits en 4^{ème} ou 5^{ème} année d'études des bi-cursus Architecte-Ingénieur des Ecoles d'architecture, Ecoles d'ingénieurs et Institut National des Arts appliqués.

- Les candidats peuvent concourir soit **individuellement** soit **en binôme** (2 personnes maximum par équipe)
- Dans la **limite de 5 équipes candidates par école**
- La participation au concours est **gratuite**
- Chaque candidat devra renvoyer une **version paraphée et dûment signée du Règlement**
- Les frais de conception des éléments constitutifs de la candidature font l'objet d'un défraiement pouvant aller jusqu'à 200 € par projet.
- Les frais de déplacements des candidats pour la présentation au jury et la remise des prix sont également pris en charge par l'organisateur dans une limite de 2 allers et retours par personne, en billets de train de 2^{ème} classe, remboursés sur présentation obligatoire des factures.

PRIX



Prix du Jury
4 000 €



Prix Coup de cœur
des internautes
2 000 €

La valeur de chaque prix est à partager entre les candidats si l'équipe lauréate est composée de deux candidats.

CRITÈRES DE SÉLECTION

PERTINENCE DE LA
RÉFLEXION ET DE LA
PROBLÉMATIQUE



CRÉATIVITÉ ET
ORIGINALITÉ



QUALITÉ
ARCHITECTURALE



INTÉGRATION DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

QUALITÉ
D'EXPRESSION



CAPACITÉ
D'ILLUSTRATION

COMMUNICATION

BNP Paribas Real Estate met en place plusieurs moyens pour communiquer en interne et en externe sur l'édition 2020 du Prix des Espoirs de l'Architecture :

- Association **des anciens lauréats** à la présélection des projets reçus (pré-jury).
- Participation de **collaborateurs de BNP Paribas Real Estate** à la présélection des projets reçus (pré-jury).
- Présentation des projets retenus à l'ensemble des collaborateurs de BNP Paribas Real Estate pour l'élection en ligne du **Prix Coup de cœur des internautes**.
- Mise en place d'un **vote en ligne** (promus via les réseaux sociaux, par voie d'e-mailing auprès des collaborateurs, affichage ...).
- Promulgation des résultats et remise des prix officielle aux gagnants **en présence des membres du Jury, de personnalités et de professionnels de l'immobilier, et d'architectes**.
- Divulgence des résultats sur le **site internet du Groupe et les réseaux sociaux**.
- Campagne de **Relations Presse** auprès des journalistes et acteurs de la profession.



PLANNING

10 janvier 2021

Envoi des notes d'intention :
présentation synthétique du
projet en 5 pages max (PDF)

31 janvier

- Envoi des éléments pour le
Coup de cœur des
internautes (titre, texte,
visuels)
- Les internautes votent sur le
site dédié au concours du
1er au 15 décembre 2020

19 février

Jury : présentation orale
des projets au siège de
BNP Paribas Real
Estate à Issy-Les-
Moulineaux

20 décembre 2020

Inscriptions

11-15 janvier

Pré-jury (composé de professionnels
de l'entreprise et d'anciens lauréats).

- Feedback individuels et détaillés.
- Les équipes retenues seront
informées au plus tard le 14
novembre 2020 de poursuivre
leurs travaux

14 février

Envoi des dossiers de
présentation finale du projet
(textes, maquettes, vidéo, etc.)

Fin février

Résultats et remise des
Prix au Forum des
Métiers de l'immobilier
et de la ville ou au siège
de BNP Paribas Real
Estate

COMMENT PARTICIPER ?

- **S'inscrire* par mail** jusqu'au **15 décembre 2020 minuit**, auprès d'**Agnès Brigot** qui coordonne le concours : agnes.brigot@namaste.cool

Les candidats recevront ensuite par mail : un formulaire de candidature et le règlement complet du concours (à renvoyer paraphé et signé avant le 20 décembre à minuit).

- **Proposer un projet argumenté :**

Rédiger une **Note d'intention**, à envoyer au plus tard le **10 janvier 2021**. Un pré-jury (composé de professionnels et d'anciens lauréats) sélectionnera les meilleures propositions et les équipes retenues pourront approfondir leur projet et formaliser un dossier de présentation pour le Grand Jury.

- **Présenter à l'oral son projet détaillé et documenté :**

Venir au siège de BNP Paribas Real Estate à Issy-Les-Moulineaux (92) et **présenter son projet** au Jury (composé de professionnels et d'architectes).

- **Assister à la promulgation des résultats et à la remise des prix aux lauréats :**

Organisée **fin février 2021** au Forum des Métiers de l'immobilier et de la ville ou au siège de BNP Paribas Real Estate (92)

*voir conditions de participations, slide 4